NOTICE

SUR

L'ANCIENNE COMPAGNIE

DES

NOBLES CHEVALIERS TIREURS

DE LA VILLE DE CHAMBÉRY.







CHAMBÉRY,

CHEZ ROUTIN, BOTTERO ET ALESSIO, IMPRIMEURS DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE COMPAGNIE

DES

NOBLES CHEVALIERS TIREURS

DE LA VILLE DE CHAMBÉRY.

L'ANNONCE officielle de la venue de LL. MM. en Savoie a donné l'heureuse idée aux marquis Fréderic d'Arvillars et Ernest de la Serraz de saisir cette occasion pour remettre sur pied cette Noble Compagnie, qui s'était toujours signalée par sa constante fidélité à nos augustes Souverains, et par ses services. Elle fut dissoute lorsque la Savoie subit le joug révolutionnaire.

Les marquis d'Arvillars et de la Serraz, avec l'agrément de S. Exc. le comte d'Andézéno, Gouverneur et Commandant Général du duché de Savoie, ont ouvert un registre où l'élite de la jeunesse de la ville de Chambéry s'est empressée de s'inscrire.

Vétéran de ce Corps respectable, mon âge ne me permettant plus d'en faire partie, j'ai cru devoir lui donner encore un témoignage de mon ancienne affection, en faisant une Notice sur sa création, sur ses services, et sur les occasions où il a eu l'honneur de paraître devant nos Princes; enfin, de quelques anecdotes qui y sont relatives, dont la tradition a été conservée par les

Digitized by Google

anciens Chevaliers Tireurs, anecdotes qui ne sont pas dénuées d'intérêt.

En offrant cette Notice aux nouveaux Chevaliers, mon objet n'est pas que les preuves de dévouement, de zèle et de fidélité qu'elle leur rappelle, leur donnent de l'émulation et leur servent d'exemples, ils n'en auront pas besoin ; mon seul but est de perpétuer la mémoire de faits honorables à l'un des anciens Corps d'élite de notre nation (1).

J'ai divisé cet Opuscule en trois articles :

1.° *Création du Corps et service militaire ;*

2.° *Parades faites aux entrées solennelles des Princes ; présentation de la Compagnie aux Souverains ;*

3.° *Fête de l'abattue de l'Oiseau.*

ARTICLE PREMIER.

En 1509, le Duc Charles-le-Bon créa, à Chambéry, trois Compagnies, qu'il composa des habitans les plus recommandables. Dans ce temps-là, les villes n'étaient gardées que par leurs habitans. Il donna le nom de Compagnie de *Coulevriniers* à la première ; le nom de *Coulevrine* fut le premier nom donné à l'arquebuse ; il fut aussi donné dans la suite à une pièce de canon d'une grande dimension. Le Duc donna le nom de Compagnie d'*Archers* à la seconde, et à la troisième celui d'*Arbalétriers*, dénominations tirées de celles des espèces d'ar-

(1) Il jouissait d'une telle considération, qu'un Prince de la Maison Royale de Savoie n'a pas dédaigné de se qualifier de *Chevalier Tireur* dans une supplique présentée par la Compagnie au Roi Charles-Emmanuel en 1731, où il a signé EUGÈNE de Savoie, *C. T.*; c'était un neveu du grand Prince Eugène. On peut voir cette supplique dans les registres de la Compagnie.

Digitized by Google

mes dont il arma les trois compagnies. L'usage des armes de jet ayant cessé dans la suite, les trois Compagnies n'en formèrent plus qu'une sous le nom de Noble Compagnie de l'*Arquebuse*, dont les membres furent appelés *Chevaliers Tireurs.*

Le but de la défense de la patrie ne fut pas le seul que se proposa la sage prévoyance du Prince ; celui de maintenir l'union entre les différentes classes de la société, de donner à la jeunesse une école de vertus, un sujet d'émulation et un passe-temps innocent et agréable, entra dans les vues généreuses du Souverain.

Dès leur origine, les trois Compagnies atteignirent le but de leur institution : les faits rapportés ci-après en fournissent les preuves.

En 1535, lorsque François I.er fit envahir la Savoie, les trois Compagnies prirent les armes pour mettre Chambéry à l'abri d'un coup de main, afin d'avoir le temps d'obtenir, pour les habitans, une capitulation la moins désavantageuse ; le dévouement des trois Compagnies fut récompensé : le vainqueur accorda des conditions supportables.

En 1600, Henri IV entra en Savoie. A l'approche de l'armée française, Chambéry ferma ses portes, et ne les ouvrit qu'au bout de trois jours, lorsqu'il vit les canons ennemis prêts à tonner contre ses murs. Le magnanime et grand Henri fut loin de lui imposer des conditions onéreuses : je rappellerai, en me servant du portrait de ce bon Prince, tracé par Michaud dans la partie de chasse, que,

.... Ce Roi vaillant,
Ce diable à quatre,
Qui a le triple talent
De boire et de battre,
Et d'être vert galant,

donna une fête au beau sexe de Chambéry.

Pendant les trois jours que les portes de la ville restèrent fermées, le marquis de Canaples, officier-général français, ayant voulu reconnaître les dehors de Chambéry, fut tué d'un coup d'arquebuse tiré d'une des tours de l'enceinte de la ville, gardée par les Chevaliers Tireurs. Ce coup fut tiré par l'un d'eux, nommé *Farfin*, d'une des plus anciennes familles de Chambéry.

En 1629, Louis XIII ayant déclaré la guerre à Charles-Emmanuel I.er, envoya en Savoie une armée commandée par le maréchal Du Hallier. Dans cette occasion on prit les mêmes mesures qu'en 1601; elles eurent à peu près les mêmes résultats.

En 1690, l'irruption qu'une armée française, conduite par le général de St Rhut fit en Savoie, fut si prompte qu'on ne put faire aucune disposition pour retarder les progrès de l'ennemi.

En 1701, le Duc de Savoie s'allia avec le Roi de France, à l'occasion de la guerre pour la succession d'Espagne. En 1703, Louis XIV rompit l'alliance, fit faire prisonnières les troupes que Victor-Amé avait envoyé joindre l'armée française en Italie. La Savoie était sans défense, les Français la prirent sans coup férir. Cette prise n'ajouta pas un nouveau rayon à l'auréole de gloire de Louis XIV. Dans cette occasion, comme dans la précédente, le bon esprit des Chevaliers Tireurs ne put pas prendre son essor.

En 1742, le Roi d'Espagne ayant déclaré la guerre au Roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel vint en Savoie avec son armée, pour défendre, en personne, ses États d'en deçà des monts. Le 19 novembre, le Roi étant au camp de Montmélian, fit donner l'ordre aux Chevaliers Tireurs de joindre l'armée. La Compagnie était nombreuse, elle fut divisée en deux; le commandement de la première fut confié au comte d'Evieux;

Digitized by Google

celui de la seconde fut confié au comte de S[t] Oyen. La première reçut l'ordre d'entrer dans le château d'Apremont ; la seconde, d'aller camper à Myans. L'une et l'autre servirent avec distinction.

La veille du jour de la retraite que devait faire l'armée du Roi, pour repasser les Alpes, la seconde Compagnie fut licenciée ; elle rentra dans ses foyers.

La première reçut l'ordre de rester et de tenir tant qu'elle pourrait dans le château d'Apremont. Elle tint cinq jours depuis le départ des troupes, et la capitulation laissa la liberté aux Chevaliers Tireurs de rentrer chez eux.

Les comtes d'Evieux et de S[t] Oyen eurent l'honneur d'être présentés à l'Infant Don Philippe, qui leur fit l'accueil le plus gracieux, et les admit à sa table. Au dessert, on servit une croquante qui représentait le château d'Apremont ; le Prince, s'adressant avec grâce au comte d'Evieux, lui dit : « Cette forteresse résistera « moins que celle que vous avez si bien défendue. » Le comte d'Evieux répondit au Prince : « Monsei- « gneur, V. A. R., avec la magnanimité qui lui est « naturelle, daigne honorer de ses éloges une résistance « commandée à des sujets fidèles, par l'honneur et le « devoir ; cette bonté, Monseigneur, nous pénètre d'ad- « miration et de reconnaissance. »

En 1792, par délibération du 17 juillet, la Compagnie des Chevaliers Tireurs offrit ses services au Roi Victor-Amédée III. Voici la réponse que fit S. Exc. le marquis de Cravanzana, ministre de la guerre, au marquis de la Serraz, capitaine de la Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry.

« Monsieur le marquis,

« S. Exc. le Gouverneur de la Savoie m'ayant informé,

« Monsieur, de l'offre que la Compagnie des Chevaliers « Tireurs de la ville de Chambéry, dont vous êtes le capi- « taine, vient de faire de ses services, je me suis empressé « d'en faire part au Roi, et S. M. m'a expressément or- « donné de vous adresser la présente, Monsieur, pour vous « dire que, quoiqu'Elle ne soit pas, pour le moment, « dans le cas de l'accepter, Elle l'a cependant fort agréée. « Elle est bien aise de faire savoir, par votre moyen, « à tous les individus qui composent cette Compagnie, « qu'Elle n'oubliera point cette marque de leur zèle et « de leur attachement pour le bien de son service et « pour celui de la patrie, et ne laissera pas de s'en « prévaloir si les circonstances viennent à Lui en offrir « l'occasion. Je m'acquitte, avec d'autant plus de plaisir de « cet ordre du Roi, qu'il s'accorde avec les sentimens d'es- « time que j'ai pour cette Compagnie, et qu'il me fournit « l'occasion de vous renouveler l'assurance de la considé- « ration très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
Signé De Cravanzana. »

ARTICLE II.

La Compagnie des Nobles Chevaliers Tireurs, après avoir demandé et obtenu l'agrément du Gouverneur, se rassemblait à l'occasion des entrées solennelles de nos augustes Souverains ou des Princes de la Famille Royale, et lorsqu'il arrivait quelques événemens remarquables pendant le séjour des Princes à Chambéry. Elle se rassemblait aussi pour les entrées en cérémonie que faisaient LL. EExc. les Gouverneurs en venant prendre possession de leur gouvernement.

Le seul cas particulier de rassemblement qui soit connu, est celui où la Compagnie fit la parade à l'entrée de la marquise de Coudrée, née de S[t] Germain, lorsqu'elle arriva de Turin pour la première fois. Les Dragons de Piémont lui rendirent les mêmes honneurs.

Comme l'usage qui fait le sujet de cet article fut établi dès l'origine de la création de la Compagnie, et qu'il fut un temps où la Savoie eut souvent le bonheur de posséder ses Princes, en citer les occasions, serait une répétition de faits qui se ressemblent, laquelle pourrait paraître fastidieuse. Je me bornerai à décrire les parades et présentations faites en 1775, à l'entrée du Roi Victor-Amédée III, et pendant son séjour à Chambéry.

Quoique l'école de l'arquebuse et le service militaire de la Compagnie ne pussent avoir lieu qu'à pied, et que cette Compagnie ne dût ainsi être considérée que comme un corps d'infanterie d'élite, elle a quelquefois fait la parade à cheval.

L'arquebuse n'étant pas d'un maniement facile, ne pouvait pas servir pour les parades : les Chevaliers Tireurs n'étaient alors armés que d'une épée. En 1775, ils joignirent la carabine à leur armement.

Malgré la préférence que bien des gens donnent à une parade de cavalerie sur celle de l'infanterie, j'ai toujours été d'avis qu'une troupe qui est réputée corps d'infanterie, ne doit paraitre qu'à pied.

Toutes les dispositions ordonnées par le marquis de Cordon, capitaine chef, étant faites, la Compagnie monta à cheval le 20 juin, à neuf heures du matin, pour aller au-devant de LL. MM.; elle alla se mettre en bataille sur un champ, vis-à-vis du château de la Ravoire, pour y attendre la Cour, qui arriva une heure après. Ensuite de l'ordre qu'avaient reçu les postillons

Digitized by Google

ils arrêtèrent le carrosse où étaient le Roi, la Reine et le Prince de Piémont, devant le centre du front de la Compagnie. Le marquis de Cordon alla à la portière complimenter S. M. et recevoir ses ordres. Le Roi fit la faveur à la Compagnie d'ordonner qu'elle se placerait immédiatement devant son carrosse pour l'entrée à Chambéry. Le beau régiment des Dragons du Roi, qui était en bataille près de la Madelaine, après que la Cour eût passé, marcha et se plaça après les Gardes-du-corps. Le bataillon de la milice urbaine, qui avait pour colonel et major MM. le marquis du Vuache et de Chaumont, et qui était posté sur la place St Leger, se mit à la suite du cortége ; arrivé à la place du Château, il s'arrêta pour laisser prendre le pas au régiment de Piémont infanterie, qui était en parade sur cette place (1).

Les Chevaliers Tireurs, parvenus à la rampe du château, du côté du jardin, s'y arrêtèrent. Les Princes étant arrivés, toutes les troupes défilèrent sous les fenêtres du château, où était la Famille Royale. La compagnie des Chevaliers Tireurs, qui avait ouvert la marche à l'entrée, la ferma à la retraite.

Le 26 juin, jour de la naissance du Roi, la Compagnie fit la parade à cheval; elle fut placée sur l'esplanade de la Porte-de-la-Reine. Les Princes et Princesses descendirent au jardin royal pour la voir défiler.

Le 6 juillet, la Compagnie monta à cheval pour aller à la rencontre du Roi et des Princes, qui revenaient d'un voyage dans les provinces.

Le 2 septembre, la Compagnie alla camper à St-Thibaud-de-Couz, pour y attendre la Princesse de

(1) Des officiers-généraux étrangers donnèrent des louanges à la beauté du régiment de Piémont et à sa belle tenue.



France, Mme Clotilde. Les Chevaliers Tireurs y firent tendre un pavillon élégant ; les Princesses de Savoie, sœurs du Roi, le Duc et la Duchesse de Chablais vinrent s'y placer pour recevoir le Roi, la Reine, le Prince de Piémont et Madame. Le Roi et la Reine étaient allés jusqu'aux Échelles : toute la Cour, réunie à Saint-Thibaud-de-Couz, s'y reposa quelques instans et se remit en marche. Les Chevaliers Tireurs précédèrent la voiture du Roi et entrèrent dans la cour intérieure du château, où ils se mirent et restèrent en bataille, en face de la sainte chapelle pendant la célébration du mariage.

Le 26 septembre, jour du départ de LL. MM., la Compagnie fit encore la parade ; elle alla occuper le même terrain où elle s'était mise en bataille le 20 juin.

PRÉSENTATIONS.

Le 24 juin, la Compagnie eut l'honneur d'être présentée au Roi. Le marquis de Cordon, qui la présenta, nomma tous les Chevaliers Tireurs à S. M., en commençant par le roi du tirage et les officiers : le marquis de Cordon, en nommant le sieur Porraz, dit : « Sire, « j'ai l'honneur de vous présenter le plus ancien et le « plus habile Chevalier Tireur de la Compagnie ; il a « fait la campagne de 1742 en Savoie. » Le vieux Chevalier prit la parole et dit, avec la chaleur d'expression que donnent les sentimens vrais et cette bonhomie ancienne qui avait bien son prix : « Oui, Sire, j'ai eu « l'honneur de servir dans l'armée commandée en per- « sonne par le feu Roi votre père : ah ! Sire, c'était « un bien brave homme ! » Cette effusion de cœur fit rire le Roi, qui, pour que le vieux serviteur ne fût pas déconcerté, lui adressa tout de suite la parole avec cette

bonté inexprimable qui est naturelle à tous nos Princes, et lui demanda quel service faisaient les Chevaliers Tireurs à l'armée? « Sire, répondit notre doyen, le Roi « votre père avait ordonné d'envoyer, chaque jour, un « quart des deux Compagnies aux avant-postes pour tirer, « avec l'arquebuse, sur les ennemis qui viendraient en « reconnaissance, avant qu'ils fussent à la portée du fu- « sil; de faire replier derrière le poste chaque Cheva- « lier, lorsqu'il aurait tiré, pour y recharger son arme « et repasser ensuite en avant pour recommencer. Sire, « continua notre ancien, pour ma part, j'ai bien tiré « des coups d'arquebuse sur les ennemis; ceux que j'ai « mirés, ne sont pas retournés pour faire des rapports « de ce qu'ils avaient vu. »

Le Roi, se retournant vers la Compagnie, dit: « Ce « brave Chevalier Tireur vous a donné des exemples que « je suis bien persuadé que vous suivriez, si mon service « et celui de la patrie le demandent. » Des larmes d'attendrissement coulèrent des yeux de notre premier Chevalier. Le capitaine chef et la Compagnie répondirent par un *Vive le Roi!* S. M. dit encore les choses les plus flatteuses pour la Compagnie, avant de la congédier.

Les Chevaliers Tireurs eurent ensuite l'honneur d'être présentés à LL. AA. RR. le Prince de Piémont et le Duc de Chablais. Ces deux Princes les accueillirent avec la plus grande bonté, et daignèrent leur faire la grâce de leur accorder leur bienveillante protection.

ARTICLE III.

FÊTE DE L'ABATTUE DE L'OISEAU.

Cette fête charmante, où l'urbanité et le plaisir présidèrent toujours, était aussi ancienne que la Compagnie:

elle devait être célébrée toutes les années, si quelques circonstances n'en empêchaient pas le retour périodique.

Un usage fait pour maintenir une douce harmonie entre les deux classes de la société, a été constamment suivi d'après un article du réglement de la fête du Tirage, qui portait que, quand un gentilhomme abattrait l'oiseau, il prendrait pour reine une demoiselle bourgeoise ; que quand ce serait un bourgeois, il prendrait une demoiselle noble : que, dans les cortéges, les gentilshommes donneraient le bras aux dames ou demoiselles de la bourgeoisie, et les bourgeois, aux dames ou demoiselles de la noblesse (1).

Un autre article portait que le premier coup d'arquebuse tiré à l'oiseau, serait tiré par un gentilhomme, nommé par le Gouverneur, pour avoir l'honneur de tirer pour S. M. ; que, s'il abattait l'oiseau, ce serait une dame de la noblesse qui serait prise pour reine. Le cas n'est pas arrivé.

Je ne décrirai que les fêtes les plus récentes, qui ont été honorées de la présence de nos Princes

En 1772, par une délibération du 22 août, MM. de Soyrier, capitaine, et Duroc, roi du tirage, ayant été nommés députés pour aller offrir la fête de L'ABATTUE DE L'OISEAU à S. A. R. le Duc de Chablais, allèrent à Aix où était le Prince, à qui ils furent présentés par S. Exc. le comte de La Tour, Commandant-Général du duché de Savoie. S. A. R. accepta la fête et en fixa le jour au 6 septembre.

Le 5, l'oiseau fut promené par la ville, porté par le

(1) Le Chevalier Tireur qui abattait l'oiseau trois années consécutives était proclamé empereur. On n'en connaît qu'un exemple, qui fut donné, il y a environ deux cents ans, par un Chevalier Tireur qui était de la famille Saucet.

Digitized by Google

marqueur, précédé par l'hallebardier, et escorté par les servans armés de la Compagnie.

Le 6, la Compagnie alla en corps à la messe, qui fut suivie d'un dîner nombreux, pendant lequel deux *Pennons* vinrent y faire parade. L'on appelait de ce nom les compagnies de la garde bourgeoise, dont chaque quartier de la ville en fournissait une; on leur donnait ce nom, qui était alors celui de l'espèce de drapeau sous lequel elles se rassemblaient.

Les deux pennons, qui étaient ceux du quartier du roi du tirage et du quartier de la reine, escortèrent les Chevaliers Tireurs au Tirage. Le pennon du roi ouvrait la marche; celui de la reine la fermait. Le capitaine et quelques officiers de la Compagnie allèrent faire part au Prince que tout était prêt, et recevoir ses ordres. S. A. se rendit tout de suite au Tirage. S. Exc. le comte de La Tour était avec la noblesse à la porte d'entrée; les pennons étaient sous les armes devant la maison; les Chevaliers Tireurs étaient rangés en haie dans l'intérieur. La musique, les tambours et les boîtes ne cessèrent de se faire entendre que pour la publication des bans qui réglaient l'ordre à observer, à laquelle le Prince voulut bien assister. Il fut ensuite conduit dans la grande salle, d'où il vit abattre l'oiseau, qui fut abattu par le comte de L'Hôpital (1). S. A. le fit demander pour le féliciter sur son adresse. En même temps arriva M. de Soyrier, qui présenta au comte de L'Hôpital une feuille de papier sur laquelle étaient les noms des demoiselles bourgeoises qui réunissaient l'amabilité, les grâces et la beauté, parmi lesquelles le nouveau roi devait choisir une

(1) Le premier coup fut tiré par le comte de Menthon, qui avait été nommé par S. Exc. le comte de la Tour pour tirer pour S. M.

reine. Il choisit la plus accomplie, Mlle Marianne Dufresne; une députation de deux Chevaliers Tireurs fut nommée pour aller lui annoncer son élévation à la royauté et l'amener au Tirage. M. Duroc, ancien roi, partit pour aller prendre sa reine, Mlle de Ville : dès qu'elle fut arrivée avec toutes les dames de sa suite à la salle du bal, qui avait été préparée sous une tente immense, MM. de Soyrier, Duroc et les officiers de la Compagnie furent prier S. A. R. de leur faire l'honneur de s'y rendre. A son entrée dans la salle, l'ancienne reine lui fut présentée au son des instrumens. La nouvelle reine arriva peu après, conduite par le nouveau roi, qui était allé l'attendre à la porte extérieure pour la recevoir et lui offrir un bouquet; il la présenta au Prince, qui applaudit au choix qu'il avait fait d'une si belle reine.

L'ancien roi ouvrit le bal avec la reine, et le nouveau roi dansa ensuite un menuet avec la sienne. S. A. R. s'étant retirée au déclin du jour, on observa les mêmes cérémonies que celles faites à son entrée. L'assemblée ne tarda pas à se mettre en marche à la lueur des torches, pour se rendre à l'hôtel-de-ville, où une seconde fête l'attendait. Le cortége passa devant l'hôtel d'Allinges où était logé le Prince. S. A. R. vint au portail pour le voir défiler, et en salua tous les couples avec beaucoup de grâce.

A neuf heures, le Prince se rendit à l'hôtel-de-ville; il fut reçu au bas de l'escalier par MM. les Syndics, et au dehors de la porte d'entrée de l'hôtel, par les officiers de la Compagnie. S. A. R., après être restée deux heures à la fête, se retira.

En 1775, la fête de l'abattue de l'oiseau n'eut pas lieu; le tirage du prix franc la remplaça.

Le 12 août, à 4 heures après-midi, LL. MM. et la Famille Royale, qui avaient voulu accorder à la Com-

pagnie la faveur d'aller la voir tirer, se rendirent au Tirage : les Chevaliers Tireurs étaient sous les armes, à la tête d'un camp qu'ils avaient fait dresser dans l'enceinte : LL. MM. y furent complimentées par six jeunes demoiselles qui représentaient les six provinces de la Savoie (l'ancienne division en six provinces existait encore). La Reine daigna embrasser ces jeunes organes de l'amour et de la fidélité de la nation. LL. MM. et les Princes et Princesses allèrent se placer sous un superbe pavillon qui leur était destiné. Des danses commencèrent. LL. AA. RR. le Prince de Piémont et la Duchesse de Chablais voulurent bien y prendre part. Le Prince fit l'honneur à la marquise de Cordon de danser avec elle : le marquis de la Serraz, Chevalier Tireur, eut l'honneur d'être demandé pour danser avec Mme la Duchesse de Chablais. Ensuite, le Roi, la Reine, les Princes et Princesses allèrent à la grande salle pour voir tirer à la cible. Le tir commença dans l'ordre accoutumé; plusieurs coups atteignirent le centre des cibles. Le Roi avait à la main le rôle de la Compagnie, où il lisait le nom des Chevaliers Tireurs au numéro de celui qui venait de tirer. La Cour rentra un instant au bal. Le Roi, avant de s'en aller, témoigna dans les termes les plus gracieux, toute la satisfaction qu'il avait eue de l'habileté des braves Chevaliers Tireurs, et du plaisir qu'il avait éprouvé à la fête.

Digitized by Google

VERS

RÉCITÉS PAR LES SIX JEUNES DEMOISELLES, EN OFFRANT L'HOMMAGE DES PRODUCTIONS DE CHAQUE PROVINCE.

La SAVOIE annonce et présente ses Sœurs ;

M.lle Laure de St Sulpice :

Tout respire la joie dont les cœurs sont remplis,
Dès l'instant que la Conr habite ce pays :
Les plaisirs qu'en cent lieux aujourd'hui l'on prépare
Pour fêter ce bonheur aussi doux qu'il est rare,
De mes timides Sœurs excitant le désir,
Dn sommet de leurs monts les a fait accourir ;
Cet appareil bruyant, le tumulte des armes,
Propre à leur inspirer des craintes, des alarmes,
N'ont pu mettre d'obstacle à leur empressement :
Leur zèle a fait cesser tont antre sentiment.
Cet amour qn'en naissant nous avons pour nos Princes,
Est d'une égale ardeur dans tontes nos Provinces ;
Jnsqu'au dernier sonpir on en est pénétré,
Le jeune âge plus vif, en est plus animé.
Souffrez donc que mes Sœurs, à vos pieds réunies,
Vous offrent un tribut produit dans lenrs patries.

La MAURIENNE, qui avait semé des fleurs sur le passage du Roi et de la Reine ;

M.lle De Buttet :

C'est dans la saison la plus belle,
Que les fleurs captivent nos seus ;
Restez chez un peuple fidèle,
Nous aurons toujours le printems.

La TARENTAISE, offrant des fromages à la crême;

Mlle Mariette de St Sulpice:

De nos bergers je vous offre l'ouvrage,
Ce don n'a rien de grand, de fastueux:
Mais quand on leur rend quelque hommage,
La sincérité a droit de plaire aux Dieux.

Le FAUCIGNY, offrant des glaces;

Mlle De la Bâtie:

Nos monts toujours gelés renferment une race
Dont l'amour pour nos Rois est si vif, si constant,
Qu'à chaque jour, à chaque instant,
Elle en brûle au sein de la glace.

Le GENEVOIS, offrant des pâtisseries;

Mlle De St Agnès:

Sans les dons de Cérès, tout peuple est misérable;
Pour les faire abonder, vos soins et votre ardeur,
Sont à tous vos sujets la preuve incontestable
Que vous ne respirez que pour leur vrai bonheur.

Le CHABLAIS, offrant des vins et des liqueurs;

Mlle De Travernay:

Le Ciel a mis chez nous ces sources salutaires,
Qui souvent à nos Rois rendirent la santé.
Que jamais ces secours ne vous soient nécessaires;
Goûtez de ce bon vin qui maintient la gaité.

Digitized by Google

En 1787, la fête du Tirage ayant été proposée à LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse de Chablais, elles daignèrent l'agréer avec plaisir, et en fixer le jour, qui fut le 2 septembre.

Le jour indiqué, la Compagnie se réunit à S[t] Dominique pour y entendre la messe; ensuite elle passa dans la salle du réfectoire des Religieux, où un banquet splendide l'attendait : une table de cent quarante couverts avait été dressée. Toutes les personnes marquantes de la ville avaient été invitées, ainsi que plusieurs étrangers de distinction qu'avait attirés la fête. La gaité la plus franche régna pendant tout le repas : des toasts furent portés, pendant lesquels une nombreuse musique militaire et le bruit des boîtes se firent entendre : ceux du Roi et de la Famille Royale furent portés et accueillis avec le plus vif enthousiasme.

A deux heures, l'assemblée se mit en marche pour se rendre au tirage ; les tambours et la musique précédaient l'oiseau.

Le chevalier de Chevelu, qui avait été nommé par S. Exc. le Gouverneur chevalier Tarin, pour tirer pour S. M., était immédiatement après, entre MM. de Cordon et de Soyrier, premier et second capitaines ; le roi du tirage, entre le troisième capitaine et le connétable; le prince, entre les deux lieutenans ; ensuite tous les Chevaliers Tireurs. Lorsque l'on fut arrivé au tirage, le marqueur présenta l'oiseau à M. de Cordon, au roi du tirage, et à l'aide-major, pour parapher la plaque : ce qui étant fait, le marqueur accompagné de l'aide-major, et escorté par quatre Chevaliers Tireurs, alla percher l'oiseau. L'aide-major revint pour publier les bans. La publication étant terminée, le chev. de Chevelu tira pour S. M. Il était un des habiles tireurs; il ne manqua la plaque de l'oiseau que de dix lignes.

A trois heures, l'oiseau fut abattu par M. Jean-Baptiste Viviand. Le marqueur couvrit le perroquet de son manteau; M. Viviand fut conduit par l'aide-major dans la grande salle du Tirage ; deux Chevaliers Tireurs armés furent placés à la porte. L'aide-major alla ensuite, avec quatre Chevaliers armés, reconnaître le coup, et fit rapporter l'oiseau de la même façon qu'il avait été porté.

Le coup ayant été jugé bon par MM. les capitaines et l'aide-major, ils se rendirent près de M. Viviand, pour lui en faire part, et lui présenter une liste des noms des demoiselles de qualité, douées des charmes de l'esprit et de ceux de la figure, afin qu'il en choisît une pour reine. Il nomma Mlle Henriette de St Sulpice ; par ce choix, une reine jeune et charmante allait remplacer une belle reine. MM. Duroc et d'Arvillars furent députés pour aller lui annoncer sa nomination.

M. Pittit, aide-major, et M. de Bienvenu allèrent chez Mme Pillet, l'ancienne reine, pour la prier de se rendre au Tirage, ce qu'elle fit à l'instant, plusieurs voitures étant prêtes pour la conduire avec toute sa Cour.

Son roi, MM. les capitaines et officiers se rangèrent à la porte extérieure du Tirage. Plusieurs Chevaliers Tireurs furent chargés d'aller prendre les autres dames, qui, en arrivant, étaient introduites dans une salle champêtre, où l'ancienne reine les recevait.

LL. AA. RR. arrivèrent à cinq heures. Le marquis de Cordon, l'ancien roi, les officiers et tous les Chevaliers Tireurs les attendaient au dehors de la première porte de l'enceinte.

Le marquis de Cordon conduisit le Duc et la Duchesse, les dames d'honneur et du palais, les seigneurs qui les accompagnaient, dans la grande salle du Tirage, où était, d'après l'usage, le nouveau roi seul : le marquis de Cordon le présenta à LL. AA. RR. Le duc de Cha-

blais, donna, avec beaucoup de bonté, des éloges à l'adresse de M. Viviand : le marquis de Cordon remit ensuite le rôle de la Compagnie à S. A., qui daigna le parcourir et jeter un coup d'œil sur l'oiseau et sur la cible. Ayant remarqué que le coup le plus près de la broche avait été tiré par le marquis d'Arvillars, le déclara connétable, et le félicita dans les termes les plus flatteurs.

Madame la Duchesse ayant fait l'honneur à l'ancienne reine de la faire demander, elle lui fut présentée par son roi et le marquis de Cordon. S. A. la reçut avec la plus grande affabilité : M[me] Pillet eut l'honneur de lui baiser la main et de rester auprès d'elle jusqu'au moment où l'aide-major vint l'avertir que la nouvelle reine allait arriver; alors l'ancienne reine, l'ancien et le nouveau roi, prirent congé de LL. AA. pour aller recevoir la nouvelle reine à la porte du Tirage.; le nouveau roi présenta un bouquet à sa reine; elle offrit un nœud d'épée à son roi : l'ancienne reine plaça le bouquet à la nouvelle reine, et l'ancien roi mit le nœud à l'épée du nouveau roi. LL. AA. placées sur un balcon, virent cette cérémonie qui parut leur faire plaisir.

Le marquis de Cordon et le nouveau roi présentèrent la nouvelle reine au Duc et à la Duchesse, qui lui firent un accueil plein de grâce et de bonté.

Le marquis de Cordon, le roi et la reine sortirent pour aller au bal dans une enceinte en plein air, que les Princes pouvaient observer depuis le balcon. Le bal fut ouvert par un menuet dansé par l'ancien couple royal, suivi d'un autre exécuté par les nouvelles têtes couronnées.

Vers six heures, le Duc et la Duchesse voulurent se retirer; les rois, les reines et les capitaines se présentèrent sur leur passage. Le nouveau roi fit à LL.

AA. un compliment qui parut leur plaire ; elles furent suivies jusqu'à leur voiture.

Après le départ des Princes, l'assemblée se mit en marche dans l'ordre accoutumé.

Le cortége passa par la cour du château pour aller à la salle du théâtre préparée pour le second bal.

LL. AA. descendirent pour le voir défiler : les anciens roi et reine, qui étaient à la tête, s'arrêtèrent pour céder la place au nouveau couple royal, qui les suivait immédiatement. Cette seconde cérémonie parut amuser les Princes, qui daignèrent ensuite saluer toutes les personnes à mesure qu'elles défilaient.

LL. AA. RR. honorèrent la fête de leur présence à neuf heures. Elles furent reçues hors de la porte extérieure par les deux rois, les deux reines, tous les officiers de la Compagnie et par les Chevaliers Tireurs chargés de faire les honneurs du bal.

Le Duc et la Duchesse montèrent ensuite à la grande loge de la couronne ; lorsqu'ils parurent, les acclamations de l'assemblée se firent entendre et couvrirent le son des instrumens.

LL. AA., à plusieurs reprises, saluèrent les nombreux spectateurs avec les démonstrations les plus gracieuses, qui ravirent tous les cœurs.

Madame la Duchesse ayant ensuite fait appeler des dames et des cavaliers, pour former une contredanse, dans sa loge, le bal commença, et la même danse s'exécuta dans la salle.

C'était l'arrangement qu'avait imaginé le marquis de la Serraz, pour obvier à ce qu'exige l'étiquette, lorsque la ville, dont il était premier Syndic, eut l'honneur de donner un bal à S. A. R. la Duchesse de Chablais en 1783.

La fête fut un instant troublée. Le marquis d'On-

Digitized by Google

cieu, qui étair un des Chevaliers Tireurs nommés pour faire les honneurs de la fête, s'en acquittait avec la politesse qui lui est naturelle, quand un Anglais qui avait goûté des plaisirs de Bacchus avant de venir prendre part à ceux de Terpsicore, tint des propos que le marquis d'Oncieu dut relever avec chaleur; le marquis de Cordon survint et fit arrêter l'Anglais par la garde. Le lendemain, le Gouverneur lui fit donner l'ordre de partir sans délai, et de sortir du duché. Le marquis d'Oncieu partit pour aller terminer cette affaire, en se battant au pistolet avec l'Anglais, sur le territoire genevois où l'attendait son adversaire. Le marquis d'Oncieu qui était parti seul, prit un Anglais pour son témoin : le combat eut lieu; des coups de pistolet furent tirés de part et d'autre; les témoins ayant jugé que l'honneur n'exigeait rien de plus, empêchèrent les combattans de recommencer (1).

LL. AA. se retirèrent à minuit; à leur départ elles furent reconduites jusqu'à leur voiture par les mêmes personnes qui avaient eu l'honneur de les recevoir à leur entrée. Pendant le trajet, elles firent de grands éloges de la fête, et, avec la bonté la plus touchante, elles renouvelèrent le témoignage de leur satisfaction et de leur reconnaissance.

Tel est le précis historique de tout ce qui a rapport à un Corps que je brûlais de voir renaître, qui enfin a reçu une nouvelle vie par la sanction royale que S. M. a bien voulu donner à sa demande et au projet de formation qui lui ont été mis sous les yeux.

L'organisation s'en fait, avec le plus grand enthou-

---

(1) Les plus grands éloges furent donnés à la belle conduite du marquis d'Oncieu.

siasme, par l'élite de la jeunesse des deux premières classes de la société. Cet empressement lui a mérité la gratitude publique, ainsi que le choix du Chef qu'elle a nommé. La patrie lui sait gré de s'être donné pour Commandant celui qui a mérité l'honneur unique d'être nommé Officier-Général par quatre Puissances; qui a répandu des bienfaits sur sa ville natale avec une munificence sans exemple; celui enfin à qui l'admiration et la reconnaissance ont élevé un monument durable (1).

(1) L'inauguration du buste en marbre du général comte de Boigne a été faite dans la salle de la Bibliothèque publique de la ville de Chambéry.



SBN 589629

Digitized by Google